Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 DU 167 Dénomination rue Juliette Récamier (7e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose de substituer la dénomination " rue Juliette Récamier " à celle de " rue Récamier ", commençant au numéro 12 rue de Sèvres et finissant en impasse, à Paris (7e) ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement en date du 16 septembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination « rue Juliette Récamier » est substituée à celle de " rue Récamier ", pour la rue commençant au numéro 12 rue de Sèvres et finissant en impasse, à Paris (7e).

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO